



Présence Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: pbi-belgium@scarlet.be
http://www.peacebrigades.org
CCP: 000-1668395-92
BNP Fortis: 001-1016453-66

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436

N° 106

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 10 euros - Cotisation de membre effectif : 13 euros

Soutenez l'action de PBI !

Plus que jamais, en ces temps de crise, l'action de PBI n'est possible que grâce à votre soutien financier. Nous avons perdu de grosses subventions d'institutions privées et publiques espagnoles, et certains projets en Amérique Latine ont dû réduire drastiquement leurs dépenses. Mais les besoins ne diminuent pas. En 2013, PBI a d'ailleurs décidé d'ouvrir un nouveau projet au Honduras, pays où les droits humains sont terriblement menacés.

Il y a plusieurs façons de nous aider à maintenir et développer notre action :

- S'abonner au bulletin, en versant 7 euros sur le compte 001-1016453-66.
- Devenir membre. Il suffit de verser une cotisation de 10 euros au compte 001-1016453-66 pour devenir membre sympathisant. Si vous souhaitez devenir membre effectif (avec droit de vote à l'assemblée générale), il faut en faire la demande à l'adresse de l'association, ou par email à pbi-belgium@scarlet.be. La cotisation est alors de 13 euros. Dans les deux cas, elle est indivisible (la cotisation doit être payée en une seule fois, en mentionnant « cotisation » en communication) et n'est pas déductible fiscalement.
- **La meilleure façon de nous soutenir : l'ordre permanent.** Tous les dons sont les bienvenus mais les versements réguliers nous permettent de planifier notre action en sachant que nous pouvons compter sur des rentrées régulières. Que le montant en soit de 1, 5 ou 10 euros par mois, votre virement mensuel nous permet de prévoir le montant de nos contributions aux projets, qui peuvent à leur tour optimiser l'utilisation de leur budget grâce à des prévisions de rentrées fiables.
- Ordre permanent ou pas, **si vous souhaitez une attestation fiscale**, c'est possible en versant vos dons au compte 000-0000028-28 d'Oxfam-Solidarité, **avec la communication « AMC/OO018-PBI »**. Avec ces dons, Oxfam finance notre projet au Guatemala.
- Pensez aussi au legs en duo, qui vous permet de laisser plus à vos héritiers, tout en soutenant l'action d'une association.

Si vous voulez aussi **faire un geste pour la planète**, envoyez un courriel à pbi-belgium@scarlet.be pour demander de recevoir notre bulletin par voie électronique !

Quelle que soit la manière que vous choisissiez de nous soutenir, nous vous remercions pour votre aide, en notre nom, et au nom des militants et organisations de défense des Droits de l'Homme que nous pouvons appuyer grâce à vous.

Comment utilisons-nous votre contribution ? Suivez nos actions sur le terrain via notre site web : www.peacebrigades.org/field-projects/ ou via notre page www.facebook.com/PBIBelgium.

Dans ce numéro...

Mexico

Nieuw team in het noorden

Page 2

Universal Periodic Review Mexico 2013

Page 2

Mexique

Témoignage de la militante Alma Rosa Garcia

Page 3

Colombie

Témoignage du volontaire Yoris Demars

Page 4

Statistiques sur la violence contre les défenseurs des droits humains

Page 4

Dans le mouvement...

Rencontre bruxelloise autour du thème de la défense des défenseurs des droits humains

Page 5



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Mexico

Nieuw team in het noorden van Mexico

Vanwege de verslechterde mensenrechten situatie en de toegenomen risico's voor mensenrechtenverdedigers in Mexico in de afgelopen jaren, heeft PBI steeds meer aanvragen voor begeleiding gekregen. Daarom heeft PBI vorig jaar onderzoek gedaan in verschillende staten in het centrum en Noorden van Mexico. Op basis van dit onderzoek heeft PBI besloten om organisaties in het Noorden te steunen, voornamelijk in de staten Chihuahua en Coahuila.

Deze week is het nieuwe team in het noorden van Mexico begonnen. In de afgelopen jaren heeft PBI Mexico meer en meer aanvragen voor internationale begeleiding van sociale organisaties ontvangen. Voor een groot deel is dit te wijten aan het extreme geweld waaraan het land lijdt en de toenemende agressie, bedreigingen en intimidatie van mensenrechtenactivisten. Als gevolg van deze situatie, is PBI Mexico in 2012 met een verkennende missie naar verschillende staten begonnen.

Chihuahua en Coahuila werden in dit onderzoek beoordeeld als staten met een hoge mate van risico voor mensenrechtenverdedigers. Deze conclusie wordt ondersteund door een recent report (2013) van het Bureau van de Hoge Commissaris voor de Mensenrechten

van de Verenigde Naties, dat Guerrero, Oaxaca, Chihuahua, Coahuila en het Federaal District identificeert als de meest gevaarlijke staten voor mensenrechtenverdedigers.

De thema's waarvoor mensenrechtenverdedigers in deze staten werken, zijn emblematisch voor de situatie in het hele land: o.a. schendingen van de rechten van migranten, verdwijningen, vrouwenmoorden en openbare veiligheid.

Het team van internationale waarnemers zal vanuit Chihuahua Stad de mensenrechtenverdedigers begeleiden, en zal de lokale, nationale en internationale autoriteiten contacteren om een veilige ruimte te scheppen voor het werk van lokale activisten.

Maru Maldonado

Universal Periodic Review Mexico 2013



Op 23 oktober 2013 ontving de Mexicaanse staat in het totaal 180 aanbevelingen van de lidstaten van de Raad van de Mensenrechten van de Verenigde Naties als onderdeel van de tweede Universal Periodic Review (UPR) in Genève. Tegenover de eerste UPR in 2009 is dit aantal haast verdubbeld.

De Universal Periodic Review (UPR) is een mechanisme gecreëerd door de Mensenrechtenraad van de VN om landen te evalueren op het gebied van mensenrechten. De beoordeling vindt elke vier en een half jaar plaats. Mexico werd in 2009 voor het eerst geëvalueerd en kreeg 93 aanbevelingen.

Dit jaar waren de belangrijkste zorgen van de internationale gemeenschap: de rol van het leger in de handhaving van de openbare veiligheid, de toename van marteling, het geweld tegen vrouwen, de "preventie detentie" maatregel, de buitengerechtigde executies en de gedwongen verdwijningen.

Een andere belangrijk probleem dat werd besproken zijn de risico's die mensenrechtenverdedigers en journalisten lopen. Van de 89 landen die aanbevelingen aan Mexico hebben gedaan, hebben ten minste 30 bezorgdheid over de situatie van mensenrechtenverdedigers uitgesproken en acties om deze te verbeteren aanbevolen. Dat wil zeggen dat 40% van de deelnemende landen het gebrek aan bescherming van verdedigers en journalisten heeft vermeld.

Volgens verschillende organisaties heeft de Mexicaanse regering een aantal structurele mensenrechtenproblemen voor de VN verborgen gehouden of geminimaliseerd, zoals bijvoorbeeld de verspreiding van het geweld als gevolg van de drugsoorlog.

De Mexicaanse regering presenteerde aan de UPR vooral positieve resultaten en de meest recente hervormingen en wetsvoorstellen om betrokkenheid met het verbeteren van mensenrechten te tonen. Echter, volgens de NGO's ligt de grootste uitdaging in het in de praktijk brengen ervan. Enkel 1 dag vóór de UPR sessie, stuurde president Peña Nieto drie in voorbereiding zijnde wetsvoorstellen naar de Senaat. Dit werd door de organisaties gezien als het duidelijkste bewijs dat mensenrechtenkwesaties alleen op papier worden behandeld om een positief internationaal gezicht te laten zien, maar niet om echt de uitdagingen van mensenrechtenbescherming aan te pakken.

De Mexicaanse regering moet uiterlijk in maart 2014 aan de VN Mensenrechtenraad laten weten welke van de 180 aanbevelingen zij aanvaardt en op zal volgen.

Maru Maldonado



Mexique

Témoignage de la militante Alma Rosa García à propos du problème des migrants et des disparitions

Comme prévu, PBI-Mexique a ouvert cette année un bureau régional dans le Nord du Mexique. Afin de sensibiliser la communauté internationale aux graves violations des droits humains et aux risques encourus par les défenseurs dans cette région particulièrement sensible, la militante Alma García est venue en Europe en septembre dernier dans le cadre d'une tournée européenne.

Mexicaine de moins de 30 ans, Alma Rosa García Guevara a consacré presque la moitié de sa vie à collaborer avec plusieurs organisations de migrants dans l'Etat de Coahuila. Elle a débuté en 2001 auprès du centre d'accueil pour migrants *Casa del Migrante Saltillo Belén, Posada del Migrante*, où elle a étudié et documenté les violations des droits humains dont sont victimes les migrants durant leur périple vers les Etats-Unis. Cette association tient l'un des plus importants refuges pour migrants dans le pays. Les représentants du Refuge sont régulièrement menacés ou intimidés, ce qui explique les mesures de protection nationales ou de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) dont ils bénéficient.

Alma García travaille également avec le *Centro Diocesano para los Derechos Humanos Fray Juan de Larios*, qui accompagne des familles de disparus. Organisation fondée à Saltillo par l'évêque Raúl Vera, cette ONG est actuellement la plus importante en taille dans l'Etat de Coahuila. Son travail se concentre essentiellement sur les disparitions de migrants et offre aux familles de ces derniers un soutien juridique.

Alma García représente aussi le *Centro de Derechos Humanos Juan Gerardi*, organisation basée dans la région de La Laguna, région la plus dangereuse de Coahuila. Fondé en 2009 par le diocèse local, le centre travaille sur plusieurs thématiques : migrants, disparitions, défense de l'environnement, liberté d'expression, droits des femmes... Plusieurs cartels se battent pour le contrôle de la région et une large opération militaire a été menée par l'armée en 2011. Le Centre Juan Gerardi a également été victime d'un raid militaire dans ses locaux en février 2012.

Depuis quelques années, le nombre de disparus ne cesse d'augmenter au Mexique. Comme le rappelle un rapport récent publié par Amnesty International, on

compte plus de 26 000 plaintes pour disparitions sur les six ans de présidence de Felipe Calderón (2006-2012). Selon la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée à l'ONU en 2006, on parle de disparitions quand, en cas d'enlèvement pour des motifs politiques, il n'y a pas de revendications, et quand les auteurs présumés agissent pour le compte ou avec l'aval de l'Etat.

Dans tous les cas de disparitions, l'Etat devrait entamer des recherches et poursuivre les responsables mais à Coahuila, comme ailleurs au Mexique, l'impunité prévaut. Ces cas de disparitions ont été relevés principalement dans les Etats du Nord (Tamaulipas, Chihuahua, Coahuila, Nuevo León) et de la côte pacifique (Guerrero, Michoacán), qui souffrent déjà de graves violations des droits humains. Parmi ces cas de disparitions, se trouvent de nombreux migrants qui tentent de rejoindre les Etats-Unis et qui, sur leur chemin, sont victimes d'agressions et d'actes de torture de la part de la police, des militaires ou de bandes criminelles organisées. Les défenseurs des droits humains comme Alma García qui dénoncent ces crimes sont constamment menacés.

Alma García est venue en Europe pour participer notamment à la pré-session de l'Examen Périodique Universel du Mexique à l'ONU, qui a eu lieu le 23 octobre dernier à Genève. Durant deux semaines pleines de rencontres en Suisse, en France, en Espagne, en Allemagne et aux Pays-Bas, elle a pu témoigner de son engagement et partager la douleur et la détermination des familles mexicaines qui poursuivent leurs recherches en dépit de tous les obstacles et de la violence exacerbée. Comme elle le rappelait lors de sa conférence à Paris, «il est très important pour les familles de disparus de ne pas se sentir seules. Le collectif aide à sortir de l'isolement et permet de trouver la force nécessaire pour continuer d'agir et survivre mentalement.»

Martin Willaume



Colombie

Témoignage du volontaire Yoris Demars au terme de son contrat

Après dix mois intenses, stressants mais instructifs, au sein de l'équipe PBI de Barrancabermeja, le volontaire suisse Yoris Demars livre un témoignage enthousiaste de son expérience, sans en oublier les difficultés.



Voilà que s'achève cette expérience en Colombie sous le logo de PBI, et j'ai l'impression que tous ces mois ont passé en un clin d'œil... Cette sensation est certainement due à l'intensité de ce séjour, rempli de stress, de tristesse, de déception mais aussi d'apprentissage, de rencontres, et même d'espoir !

Mon entrée dans le projet a coïncidé avec l'arrivée des conséquences de la crise financière au sein des ONGs. Pour PBI en Colombie, cela a signifié 50% de coupes budgétaires et une équipe réduite de moitié qui a dû diminuer la charge de travail. Comme dit l'adage « plus facile à dire qu'à faire », diminuer la quantité de travail assumé par PBI a été très compliqué... Le surmenage a été une donnée courante à laquelle nous avons dû nous habituer.

D'autre part, mon arrivée en Colombie a coïncidé avec l'annonce de négociations de paix avec les FARC. Une annonce prometteuse et marquant un changement dans la politique de l'oligarchie qui contrôle le pays depuis des décennies. Malheureusement, ces négociations

se font à des milliers de kilomètres et excluent les civils et tous les mouvements sociaux qui continuent à souffrir du conflit au quotidien. Depuis le début des négociations, les défenseurs des droits humains sont toujours plus menacés et assassinés, la militarisation des zones rurales se fait plus visible, et les réponses du gouvernement face aux protestations sociales sont toujours plus violentes. Le discours officiel est loin de la réalité du pays et tout porte à croire qu'au-delà de la paix avec les FARC, le gouvernement vise un changement d'image permettant de faciliter ses relations commerciales sur la scène internationale...

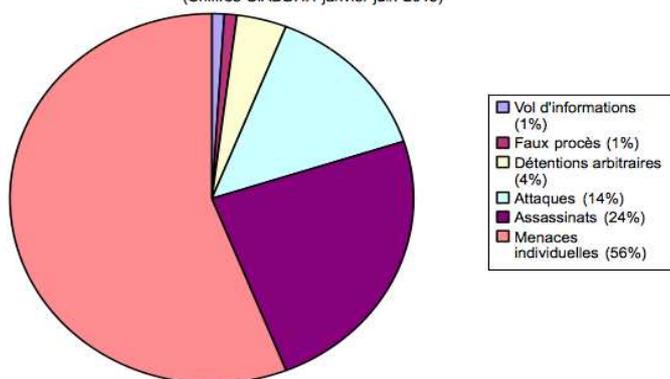
Le chemin vers la paix sociale est encore long dans ce pays ravagé par 6 décennies de conflit. Mais ce pays magnifique est rempli de personnes merveilleuses ! De personnes qui surmontent leurs traumas en ayant les idées claires, qui luttent au quotidien contre un système répressif et qui s'organisent pour pouvoir défendre leurs droits fondamentaux sans risquer leur vie ! Je pars donc de ce pays après une expérience de vie unique auprès de personnes inspirantes et courageuses. J'ai eu le privilège de pouvoir entrer dans la vie de ces défenseurs des droits humains tout en sentant que notre présence est utile et fondamentale.

Yoris Demars

Statistiques sur la violence contre les défenseurs des droits humains

Le rapport du Programme non gouvernemental de protection des défenseurs des droits humains – « Somos Defensores » – nous apprend que les homicides contre les défenseurs des droits humains ont augmenté de 27% durant le premier semestre 2013 (passant de 29 cas en 2012 à 37 en 2013), alors que le total des agressions a été réduit de 5,6% (passant de 163 en 2012 à 153 en 2013).

Agressions individuelles selon le type de violence
(Chiffres SIADDHH janvier-juin 2013)



Le graphique ci-dessus montre la distribution des formes d'agressions selon le type de violence. Alors que les menaces individuelles représentent plus de la majorité des cas (56%), il est préoccupant de constater que 24% des agressions sont des homicides. Les attaques constituent

14% des cas, les détentions arbitraires 4%, puis les faux procès et les vols d'informations respectivement 1%.

Des éléments comme les agressions contre des membres de la famille des défenseurs des droits humains ou la violence psychologique qu'ils subissent ne sont pas inclus dans ces chiffres mais il est particulièrement important de les considérer également.

Selon ce rapport, les régions les plus dangereuses pour les défenseurs des droits humains sont les départements d'Antioquia, de Santander et de Valle del Cauca (de 17 à 35 agressions entre janvier et juin 2013), puis de Cauca, de Chocó et de l'Atlantique (de 8 à 16 agressions entre janvier et juin 2013). La plupart de ces régions sont précisément celles où les volontaires de PBI sont actifs. Malheureusement, début 2012, l'organisation a dû fermer son bureau de Cali dans le département de Valle del Cauca en raison de manques de moyens financiers, alors que ce rapport confirme l'importance du travail qui y était effectué.

Article extrait du site web de PBI-Suisse



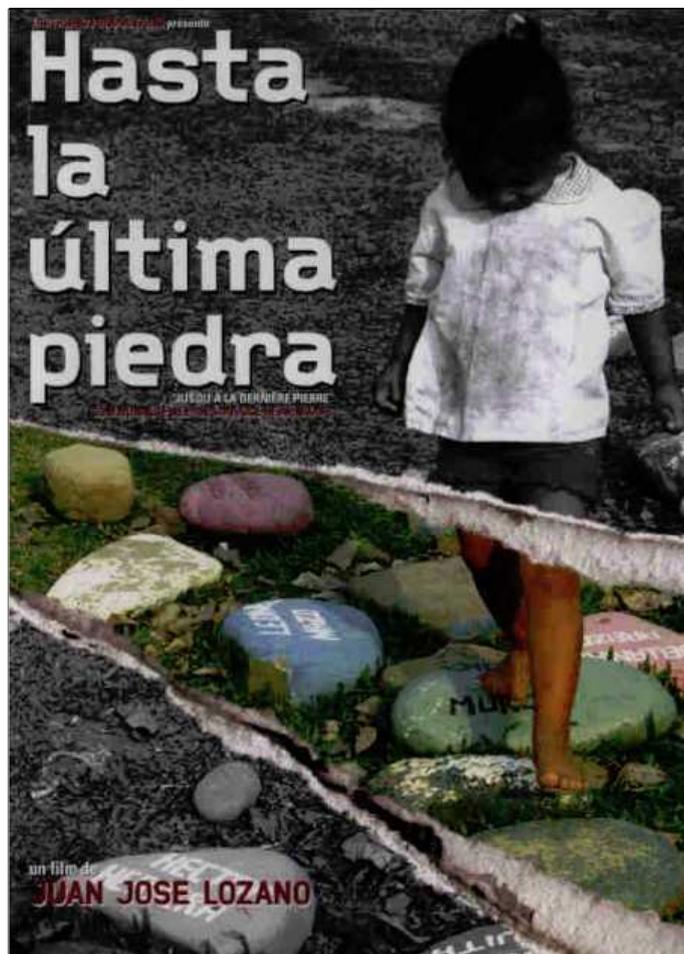
Rencontre bruxelloise autour du thème de la défense des défenseurs des droits humains

Au mois de septembre dernier, PBI-Belgium organisait à Bruxelles une soirée autour du thème de la défense des défenseurs des droits humains. Après la projection d'un film documentaire consacré à la communauté de paix colombienne de San José de Apartado, les représentants de diverses organisations de défense des droits humains furent invités à présenter le travail de leurs organisations respectives.

Le samedi 21 septembre dernier, en la salle du CPAS de Saint-Gilles à Bruxelles, PBI-Belgium organisait une soirée consacrée à la défense des droits humains ou plus exactement à la défense des défenseurs des droits humains. Dans un premier temps, pour illustrer le propos, fut projeté le film documentaire intitulé « Hasta la última piedra » (« Jusqu'à la dernière pierre ») et consacré à la communauté de paix de San José de Apartado, que PBI accompagne depuis des années dans le nord-ouest de la Colombie. Bien qu'ils appliquent un principe de non-violence et défendent leur droit à vivre en paix en dehors du conflit armé, les habitants de cette communauté colombienne subissent de nombreuses attaques et manœuvres d'intimidation en particulier de la part des paramilitaires qui les considèrent comme des éléments subversifs.

Après la projection, le professeur émérite de l'ULB, spécialiste du droit international, Eric David, auquel PBI avait demandé d'animer la soirée, invita les représentants de diverses organisations de défense des droits humains à présenter le travail de leurs organisations respectives. Intervinrent alors successivement Vincent Forest pour Front Line Defenders, Christoph Klotz pour Protection International, Marianne Bertrand pour Peace Brigades International, Claudio Guthmann pour Amnesty International, ainsi qu'une représentante du monde politique, la députée fédérale Ecolo Juliette Boulet. Pour les personnes présentes, ce fut l'occasion de découvrir ou de voir plus clairement le rôle et la spécificité de chacune des organisations représentées.

Née en 2001, l'organisation d'origine irlandaise Front Line Defenders est une fondation internationale de promotion et de défense des droits humains. A partir de ses bureaux de Dublin, Bruxelles et ailleurs, 25 à 30 personnes travaillent à son service pour répondre au mieux aux besoins de sécurité de défenseurs de droits humains, éventuellement via un téléphone d'urgence... Pour décrire la situation des défenseurs de droits humains en rapport avec les différentes activités de la fondation pour laquelle il travaille, Vincent Forest utilisa la métaphore de la maison dont les murs sont mouvants et se rétrécissent



Affiche du documentaire sur la communauté de paix colombienne San José de Apartado.

sous l'effet de pressions extérieures. Concrètement, sa fondation vient au secours des activistes menacés et s'occupe de sécurisation des bureaux et des communications, de délivrances de visas, d'accompagnements, d'exfiltrations, de gestion de stress, d'échanges d'informations entre défenseurs de droits humains, ...

L'organisation Protection International est aussi assez récente puisqu'elle fut fondée en 2007 par d'anciens membres de Peace Brigades International. Au départ, ceux-ci collaboraient d'ailleurs avec leur ancienne organisation pour laquelle ils effectuaient des formations en matière de protec-



Dans le mouvement...

tion, de stratégie et d'observation, ainsi que de sécurisation. Mais, comme le raconte son représentant Christoph Klotz, apparurent bientôt quelques éléments d'incompatibilité de mandats entre ces activités et celles d'accompagnement propres à PBI. D'où la décision d'en faire deux organisations distinctes. En plus de son bureau central à Bruxelles, Protection International dispose de bureaux sur le terrain, notamment en Colombie ou en Afrique, pour rencontrer et aider plus facilement les organisations locales de défense des droits humains. L'organisation reçoit des fonds de l'Union européenne et emploie environ 35 personnes.



Invités de la soirée (de gauche à droite) : Juliette Boulet (députée fédérale Ecolo), Claudio Guthmann (Amnesty International), Marianne Bertrand (Peace Brigades International), Eric David (modérateur), Christoph Klotz (Protection International) et Vincent Forest (Front Line Defenders)

Ce fut Marianne Bertrand, du Projet Mexique, qui présenta notre organisation Peace Brigades International, fondée en 1981. Elle rappela que les volontaires internationaux qui se mettent à son service effectuent un travail d'accompagnement auprès des défenseurs des droits humains locaux en respectant trois grands principes : la non-violence, la non-interférence et la neutralité. D'autre part, en interne, l'organisation essaie au maximum de fonctionner sans hiérarchie et de prendre des décisions par consensus. Actuellement, il existe 16 groupes nationaux de PBI dans le monde et quatre projets en Amérique latine (Colombie, Guatemala, Honduras et Mexique), un au Kenya et un au Népal.

Pour présenter Amnesty International, Claudio Guthmann évoqua d'emblée les nombreuses

sections nationales de cette organisation bien connue et la multitude de ses membres dans le monde entier : plus de trois millions ! Il est à noter que sa fondation à Londres en 1961 correspond à l'évolution du droit international et des droits humains depuis une cinquantaine d'années. Ensuite, le représentant d'Amnesty International décrivit les spécificités de son organisation par rapport aux autres invitées ce soir-là : son attention en matière de droits humains est généraliste et pas seulement focalisée sur les défenseurs ; ses actions sur le terrain sont de nature politique et juridique mais ne vont pas jusqu'à accompagner physiquement des défenseurs ; son financement est totalement indépendant car il provient exclusivement de ses membres et donateurs. Telles furent les trois grandes caractéristiques évoquées, en plus de sa dimension planétaire et de sa crédibilité.

Pour parler de ce que fait le monde politique en faveur des défenseurs des droits humains, la députée fédérale Ecolo Juliette Boulet avait accepté l'invitation de PBI-Belgium. De la même façon que les représentants du monde associatif qui intervinrent auparavant, elle décrivit les outils que les hommes et femmes politiques utilisent pour manifester leur attention et leur soutien à l'égard des défenseurs des droits humains menacés. Tout en faisant part de son expérience personnelle, elle évoqua les interactions entre le monde politique et le milieu associatif, notamment par le biais d'invitations que des organisations non-gouvernementales peuvent faire à des représentants politiques pour voir la réalité sur le terrain ou rencontrer des défenseurs des droits humains. Différents moyens furent décrits : vigilance en matière de protection des défenseurs des droits humains, parrainage ciblé de l'un ou l'autre, relais du plaidoyer, interpellations et résolutions parlementaires, feuille de route, etc. En général, toutes ces pratiques titillent les ambassades et les font réagir.

Dans le laps de temps qui s'ensuivit et qui fut consacré à quelques questions-réponses avec le public, le modérateur Eric David ne manqua pas de donner son avis d'expert en la matière mais permit également aux invité(e)s de préciser quelques points intéressants et de faire ressortir encore davantage la complémentarité qu'il y a, d'une part, entre le monde politique et le milieu associatif, et, d'autre part, entre les différentes organisations non gouvernementales qui œuvrent pour la protection des défenseurs des droits humains.

Didier Califice

